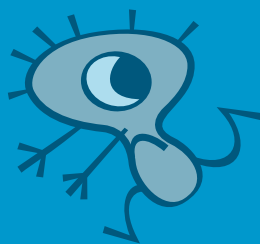


Bye-Bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance et les écoles du Québec

La prévention... pour les enfants en service de garde et à la maison

Par Michèle Tremblay, Direction régionale de santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal



Tout d'abord, dans ce *Bye-bye les microbes* printanier, Dominique Fortier énumère les éléments clés pour la mise en place de l'activité du brossage des dents en service de garde. Une série de mesures simples permet de réduire le risque de transmission d'infections et elles rendent l'activité tout à fait sécuritaire. Dans tous les cas, la clé du succès passe par l'adhésion des parents au projet et leur collaboration!

Par ailleurs, donner un biberon à un jeune enfant est une activité routinière en service de garde. Suzanne Dionne vous sensibilise au fait qu'il faut s'assurer que certaines mesures ont bien été prises, autant pour le transport et l'identification du lait maternel et des préparations commerciales destinés aux bébés que pour l'étiquetage des biberons, leur conservation et leur administration. Ces mesures préventives visent à empêcher la prolifération des microbes, mais aussi à prévenir les erreurs dans l'administration des biberons.

Dans un autre article, Dominique Fortier interpelle les adultes. En effet, ceux-ci, même s'ils ont reçu tous leurs vaccins en bas âge,

doivent s'assurer que leur vaccination est à jour. Des vaccins sont prévus au calendrier de vaccination, et même pour les adultes! Comme l'effet protecteur de certains vaccins diminue avec le temps, des doses additionnelles, appelées « rappels », doivent être administrées à l'âge adulte. Il est particulièrement important que la vaccination des adultes qui prennent soin de jeunes enfants soit à jour afin de protéger ces derniers. Pensons également à la vaccination annuelle contre l'influenza qui est recommandée au personnel des services de garde.

Finalement, le sujet de l'oxyurose est abordé. Cette infection est bénigne, mais, comme le mentionne avec justesse Danièle Samson, elle peut inquiéter les parents et les éducatrices et éducateurs en service de garde.

Bonne lecture et passez un printemps et un été pleins de chaleur et de soleil! ●



Le brossage des dents

Par Dominique Fortier, ministère de la Santé et des Services sociaux



Le brossage des dents permet d'avoir une bonne hygiène de la bouche et de prévenir la carie dentaire. L'inclusion de cette activité en service de garde contribue à développer de saines habitudes de santé dentaire chez les enfants.

Avant de commencer un programme de brossage des dents en service de garde, il est suggéré d'informer les parents, par écrit, des avantages de cette activité, mais aussi des risques potentiels de contamination pouvant en découler, même si ces risques sont très faibles.

Votre lettre pourrait préciser les éléments suivants :

- En quoi consiste l'activité?
- Pourquoi est-elle offerte?
- Quand et où est-elle offerte?
- Quel matériel doivent-ils fournir?
- Le cas échéant, quel matériel est fourni par le service de garde?
- Avec qui doivent-ils communiquer s'ils ont des questions?
- Que l'activité n'est pas obligatoire.
- Que le parent peut refuser ou retirer la participation de son enfant à cette activité en tout temps.

Nous vous suggérons de tenir cette activité une fois par jour, après le repas du midi ou selon le cas.

Afin de réduire le risque de transmission d'agents infectieux entre les enfants, il est primordial de respecter les mesures d'hygiène suivantes :

- Assurez-vous que les enfants lavent leurs mains avant et après le brossage des dents.
- Remettez à chaque enfant la brosse à dents à son nom.

- Distribuez le dentifrice fluoré à chacun des enfants.
- Assurez-vous qu'il n'y ait pas de partage des brosses à dents. Celles-ci doivent être clairement identifiées au nom de chaque enfant.
- Si vous aidez un enfant à se brosser les dents :
 - lavez vos mains avant et après le brossage des dents de chaque enfant;
 - portez des gants si vous devez mettre les doigts dans la bouche de l'enfant.
- Assurez-vous que chaque enfant rince sa brosse à dents sous l'eau après chaque usage en évitant de toucher les soies de la brosse avec les doigts.
- Ne désinfectez jamais les brosses à dents. Certains désinfectants peuvent être toxiques pour les enfants.
- Jetez les brosses à dents qui ont été partagées ou qui sont entrées en contact l'une avec l'autre.
- Nettoyez les lavabos avant et après les activités de brossage (eau + savon).
- Assurez-vous que les brosses à dents sont entreposées adéquatement entre les utilisations. Celles-ci ne doivent pas se toucher ni dégouliner les unes sur les autres et elles doivent être replacées à l'endroit identifié au nom de l'enfant. Le porte-brosses à dents doit être propre en tout temps. Il devrait être désinfecté au moins une fois par semaine avec une solution d'eau de Javel puis rincé à fond, ou mis au lave-vaisselle.

Le brossage des dents (suite)

Si jamais un enfant utilise par inadvertance la brosse à dents d'un autre, cette brosse à dents ne doit être réutilisée par aucune des personnes concernées. La brosse à dents doit être jetée et une nouvelle doit être fournie. Seule la présence de sang visible sur la brosse à dents ou dans la bouche des enfants concernés justifie d'informer les parents et de leur recommander de consulter un médecin.



Les règles d'or d'un brossage des dents efficace

- Utiliser du dentifrice fluoré (la grosseur d'un grain de riz pour les enfants de moins de 3 ans et la grosseur d'un petit pois pour les enfants de 3 à 6 ans).
- Encourager les enfants à brosser chaque dent.
- Demander aux enfants de ne pas se rincer la bouche après le brossage, mais plutôt de cracher tous le surplus de dentifrice. Ainsi, les fluorures contenus dans le dentifrice continueront à protéger leurs dents.
- Renouveler les brosses à dents dès que les soies sont abîmées ou recourbées. ●





Lait maternel et préparations commerciales pour nourrissons : transport et conservation en milieu de garde

Par Suzanne Dionne, M.D.

Émile a 11 mois et il fera son entrée en service de garde dans quelques jours. Maman l'allaité toujours et elle a tiré du lait en prévision de son retour au travail. Avec près de 50 % d'allaitement maternel à l'âge de 6 mois au Québec, les services de garde ont souvent à nourrir un enfant avec le lait de sa maman, que ce soit au biberon ou à la tasse. De plus, certains enfants, allaités ou non, reçoivent également des préparations commerciales pour nourrissons (PCN) enrichies de fer jusqu'à l'âge de 9 à 12 mois.

Voici quelques conseils pour le transport et la conservation du lait maternel et des préparations commerciales pour nourrissons

- Les biberons et les contenants de lait maternel et de PCN devraient être identifiés au nom de l'enfant.
- La date de l'expression du lait maternel ainsi que la date et l'heure de décongélation, le cas échéant, devraient être indiquées par les parents afin d'éviter les erreurs.
- La date de préparation du mélange de PCN devrait aussi être indiquée sur les biberons et les contenants.
- L'étiquette devrait demeurer en place et rester lisible au contact de l'eau utilisée pour réchauffer le lait.
- Les biberons et les contenants devraient être transportés de la maison au service de garde dans une boîte à lunch isolante avec un bloc réfrigérant (ice pack) pour les garder au frais.
- Les parents devraient apporter quotidiennement au service de garde des biberons et des contenants déjà préparés, propres et identifiés par eux au nom de l'enfant. Il faut éviter que les éducatrices aient à transvider le lait maternel ou les préparations commerciales pour nourrissons dans des biberons ou une tasse.
- Les biberons et les contenants devraient être fermés hermétiquement avec un couvercle étanche. La tétine d'un biberon n'est pas un couvercle adéquat parce qu'elle n'est pas assez étanche pour éviter la contamination.
- Dès leur arrivée, mettre au réfrigérateur les biberons et les contenants de lait dans une boîte identifiée au nom de l'enfant. Ils peuvent être conservés au réfrigérateur avec les autres aliments. Cette boîte devrait être nettoyée régulièrement, au moins une fois par semaine.
- Jeter le lait préalablement réchauffé (lait maternel ou PCN) qui a été à la température ambiante pendant plus de 2 heures.
- Jeter les biberons et les contenants de lait non identifiés.
- Rincer les biberons et les contenants utilisés et les remettre aux parents en fin de journée. Remettre aussi les biberons et les contenants de lait non utilisés, à condition que ceux-ci n'aient pas été en contact avec la bouche de l'enfant et qu'ils aient été conservés au réfrigérateur.

Pour plus de renseignements sur la conservation du lait maternel et la préparation des biberons, on peut consulter l'édition en cours du Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans sur le site <http://www.inspq.qc.ca/MieuxVivre/> ●



La vaccination ne concerne pas que les enfants!

Par Dominique Fortier, ministère de la Santé et des Services sociaux

Au fil des années, l'immunité conférée par certains vaccins administrés en bas âge s'estompe. C'est pourquoi des rappels de certains vaccins doivent être administrés, même à l'âge adulte. Des infections comme le tétanos et la diphtérie peuvent entraîner de sérieuses complications et laisser de graves séquelles. De plus, certaines maladies contractées par les adultes peuvent se transmettre aux personnes de leur entourage, particulièrement aux individus non immunisés tels que les jeunes bébés. La vaccination de masse permet de créer une barrière protectrice empêchant la transmission des maladies infectieuses aux personnes plus vulnérables comme les jeunes enfants.

Au cours de la dernière année, nous avons assisté à une recrudescence du nombre de cas de coqueluche. Cette maladie se transmet facilement entre les membres d'une même famille ou entre les personnes (enfants et adultes) qui fréquentent le même service de garde ou la même école. Les enfants de moins d'un an ont plus de risques d'avoir des complications de la coqueluche. C'est pourquoi il est recommandé à chaque membre de l'entourage de ces enfants de se faire vacciner. Une dose du vaccin contre la coqueluche (dcaT) est d'ailleurs recommandée à tous les adultes, qu'ils soient en contact ou non avec de jeunes enfants.

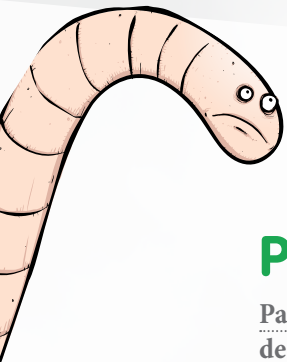
Certaines bactéries, comme celle qui cause le tétanos, peuvent aussi être présentes dans l'environnement. Elles peuvent pénétrer dans le corps par une plaie, lors du jardinage par exemple. Une dose du vaccin contre le tétanos (dT) est recommandée tous les dix ans à partir de l'âge adulte. En présence d'une plaie, il est toutefois préconisé d'administrer une dose du vaccin si la dernière dose remonte à plus de cinq ans.

D'autres vaccins, comme le vaccin contre le pneumocoque polysaccharidique et le vaccin contre la grippe, peuvent également être recommandés en fonction de l'âge, de l'état de santé ou des conditions de vie de la personne.

Il est important de faire vérifier régulièrement son carnet de vaccination, car les recommandations concernant les vaccins sont en constante évolution. Justement, le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait dernièrement l'ajout d'une deuxième dose du vaccin contre la varicelle au calendrier de vaccination régulier pour les enfants d'âge préscolaire. Pour en savoir plus à ce sujet, voyez le site www.sante.gouv.qc.ca/vaccination.

Renseignez-vous auprès de votre CLSC ou apportez votre carnet de vaccination à votre prochaine visite chez votre professionnel de la santé. Ainsi, une vérification pourra être faite afin de s'assurer que vous avez reçu tous les vaccins nécessaires. ●





Petits vers blancs (vermicelli)

Par Danièle Samson, Direction de santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

L'oxyurose est une infection de l'intestin causée par de petits vers blancs ronds d'une longueur d'environ 1 cm.

L'oxyurose se manifeste partout dans le monde. Cette infection existe seulement chez l'humain; aucun animal n'en est atteint.

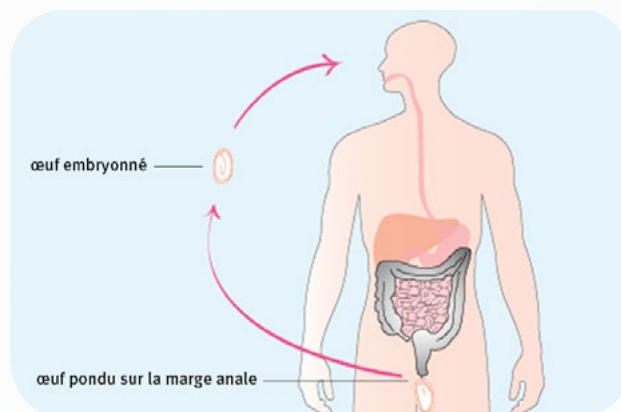
Le symptôme le plus fréquent (autant chez l'enfant que chez l'adulte) est la démangeaison anale. On peut aussi observer un sommeil perturbé, de l'irritabilité et, plus rarement, une démangeaison à la vulve. Certaines personnes n'ont aucun symptôme.

La femelle adulte dépose ses œufs près de l'anus, ce qui occasionne des démangeaisons. La personne infectée se gratte et des œufs contaminent ses ongles et ses mains. En portant les doigts à sa bouche, la personne peut à nouveau ingérer les œufs, contaminer des aliments et des objets et infecter d'autres personnes.

On peut apercevoir les petits vers blancs dans la région péri-anale, 2 à 3 heures après que la personne s'est endormie ainsi qu'à la fin de la nuit, avant qu'elle se lève.

La transmission se fait facilement entre les membres d'une même maisonnée. Il arrive qu'il y ait de petites éclosions dans les services de garde.

Lorsque le diagnostic est posé, on doit traiter simultanément la personne infectée et les membres de sa famille immédiate même si ceux-ci n'ont aucun symptôme. Le traitement se prend par la bouche et il doit être répété après deux semaines.



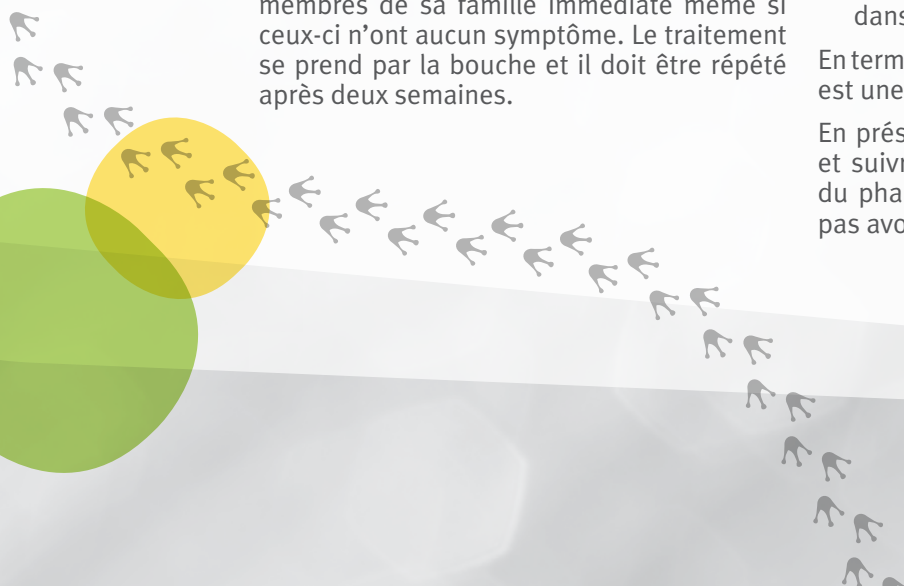
©CNAMTS 2012

Voici les conseils à suivre pour éviter une réinfection ou la persistance de la transmission :

- garder les ongles courts;
- se laver les mains à l'eau et au savon (particulièrement après être allé aux toilettes ou avoir changé une couche et avant de manger);
- ne pas ronger ses ongles;
- éviter de se gratter la région anale;
- laver à l'eau chaude les vêtements, y compris le pyjama, la literie et la « doudou » des personnes traitées;
- passer l'aspirateur en évitant de secouer les draps pour ne pas disperser les œufs dans la chambre.

En terminant, il faut se rappeler que l'oxyurose est une infection bénigne.

En présence de petits vers blancs, consulter et suivre les recommandations du médecin, du pharmacien ou de l'infirmière afin de ne pas avoir à répéter le traitement. ●



Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance et les écoles du Québec

BULLETIN TRIMESTRIEL

Le Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance et les écoles du Québec relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il collabore avec le ministère de la Famille pour apporter son expertise et ses conseils en vue de prévenir les infections dans les services de garde.

RÉDACTION

Cybèle Bergeron, M.D.,

FRCPC, CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Élizabeth Bisson, inf., B. Sc.

Chantale Boucher, M.D., FRCPC,

DSP de Lanaudière, présidente du Comité

Dominique Fortier, inf., B. Sc., M.A.P.,

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Dominique Grenier, inf., B. Sc.,

Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL)
du CHU de Québec

Marie-Ève Lachapelle,

Ministère de la Famille

Catherine Martin, infirmière clinicienne stp.,

CISSS du Bas-Saint-Laurent

Louise Poirier, M.D.,

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Maude Saint-Jean, M.D., FRCPC,

CH Fleury, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Danièle Samson, M.D.,

CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Roseline Thibeault, M.D., FRCPC,

Centre mère-enfant Soleil du CHU de Québec

Louise Thibault-Paquin,

Secrétaire du Comité

Michèle Tremblay, M.D., FRCPC,

Direction régionale de santé publique, CIUSSS
du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal

COLLABORATION

Suzanne Dionne, M.D.

PRODUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

*Direction des communications du ministère
de la Famille*

INFOGRAPHIE

Ministère de la Famille

DIFFUSION

Ministère de la Famille

*Le contenu de ce bulletin est également disponible
dans le site Web du ministère de la Famille :*

www.mfa.gouv.qc.ca/FR/SERVICES-DE-GARDE/CPE-GARDERIES/SANTE-SECURITE/BYE-BYE-MICROBES

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ministère de la Famille

600, rue Fullum

Montréal (Québec) H2K 4S7

Télécopieur : 514 864-6736

Courriel : bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN : 1481-4471

© Gouvernement du Québec